



Conseil d'école du mardi 15 octobre 2019

Début de séance à 18h30

Etaient présents :

Mme Aubrey, Mme Birocheau, Mme Girard, Mme Greiner, Mme Loubière, Mme Perrot, M. Kniebhili : parents élus (titulaires et suppléants).

Mairie : M. Birocheau, responsable de la commission scolaire, Mme Guérineau, conseillère municipale.

M. Meunier, DDEN .

Mme Barat-Charpentier, Mme Georget, Mme Guingouain, Mme Hentry, M. Janot, Mme Klein, Mme Morcillo, M. Poiseau, enseignants.

Secrétaire de séance : Mme Klein

Excusés : M. de Colbert, maire de Truyes ; Mme Delafont, inspectrice de l'Education nationale ; Mme Remaud, enseignante

1) Approbation du procès-verbal du conseil d'école du 14 juin 2019

Vote et approbation du PV du conseil d'école du 14 juin 2019.

2) Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école et rôle des représentants des parents

272 électeurs étaient concernés : 143 votants soit une participation de 52,6 % contre 40,7 % de participation l'an dernier, 129 abstentions, 32 bulletins blancs ou nuls et 111 suffrages exprimés pour la seule liste présentée.

Ont été élus :

Membres titulaires : Mme Greiner, Mme Perrot, Mme Voisin, Mme Loubière, Mme Aubrey, Mme Jentet et M. Lambert

Membres suppléants : M. Kniebhili, Mme Birocheau, M. Jacquot, Mme Franck, Mme Girard, Mme Brunet, Mme Abrioux

Mme Morcillo informe les membres du conseil du rôle des représentants de parents d'élèves au conseil d'école.

3) Modalités de vote élections représentants parents d'élèves

Depuis cette année, il est possible que le vote se fasse uniquement par correspondance, sur décision du directeur d'école et après consultation du conseil d'école.

Les membres présents au conseil d'école sont favorables à cette modalité de vote pour les prochaines élections.

4) Présentation DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale)

Présentation par M. Meunier, DDEN de notre secteur, de la fonction et des missions du DDEN. Le DDEN est nommé par le Directeur Académique pour une durée de 4 ans. M. Meunier est dans son deuxième mandat. Il visite les écoles et vérifie l'état des locaux, des classes, du mobilier, de l'hygiène, aussi bien dans les écoles et les restaurants scolaires que dans les centres périscolaires. Il peut être consulté sur différents travaux, telle la construction d'une école, l'agrandissement d'un centre périscolaire ... Il contrôle également la fréquentation scolaire. Il peut être présent dans les classes mais sans donner son avis sur la pédagogie enseignée. Il rédige un rapport, de manière indépendante, qu'il adresse à l'Inspectrice de l'Education nationale et transmet aux écoles et mairies. Il peut, également, tenir un rôle de médiation entre les différents partenaires de l'école.

Les DDEN sont également à l'initiative d'actions telles que les écoles fleuries et le concours d'orthographe.

5) Effectifs 2019 – 2020, répartition, organisation pédagogique :

A la rentrée, l'effectif était de 166 élèves : 34 CP, 28 CE1, 36 CE2, 40 CM1, 28 CM2.

La répartition et l'organisation pédagogique sont les suivantes :

▪ CP	24 élèves	A. Guingouain
▪ CP/CE1	24 élèves	A. Barat-Charpentier / A. Janot
▪ CE1/CE2	25 élèves	P. Georget / S. Remaud
▪ CE2	25 élèves	T. Poiseau / G. Hascouet
▪ CM1/CM1	22 élèves	A. Janot / V. Klein
▪ CM1/CM2	23 élèves	C. Hentry
▪ CM1/CM2	23 élèves	C. Morcillo / V. Klein

A la rentrée prochaine, 28 CM2 partiront en 6ème et 39 CP sont attendus.

6) Présentation du réseau d'aide (RASED)

Présentation des membres du RASED :

- Maître E : Mme Corbel (aide à dominante pédagogique, à la demande des enseignants et avec accord des parents).
- Maître G : Mme Vignol (aide à dominante rééducative, a pour objectif d'aider l'enfant à devenir élève).
- Psychologue scolaire : Mme Charlotte Lecomte (intervention à la demande des enseignants et/ou des parents, avec accord des parents).

7) APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)

Cette année, à nouveau, les APC sont dédiées uniquement à la lecture. Ces activités doivent participer à construire le parcours du lecteur autonome :

- Développer le goût et le plaisir de lire
- Maîtriser une lecture fluide et aisée
- Travailler la compréhension de lecture

Organisation : le mardi ou le jeudi, selon les enseignants, à partir de 16h20.

8) Vote du règlement intérieur

Règlement conforme au règlement type départemental du 05/09/2019.

Transmis aux membres du conseil d'école pour relecture et remarques éventuelles.

Règlement intérieur voté et adopté, il sera transmis aux familles courant novembre.

9) Projets pour l'année en cours

Cross des écoles :

- A eu lieu le vendredi 18/10/2019 sous forme de contrats temps.
- Elaboration par l'équipe enseignante d'une charte des parents accompagnateurs.
- Les enseignants remercient chaleureusement les parents qui ont aidé à la mise en œuvre du cross.

Piscine :

- 6 créneaux
- De mi-novembre à fin janvier : les élèves de CM1 des 3 classes de CM1/CM2
De début avril à mi-juin : 4 classes (CP, CP/CE1, CE1/CE2, CE2).

Ecole et cinéma :

- Inscription de l'école pour 2 projections par classe
- 1^{er} trimestre : projection au ciné Off de Cormery le 29/11/2019
« Le chien jaune de Mongolie » » : cycles 2 et 3
5 classes : CP, CP/CE1, CE1/CE2, deux classes de CM1/CM2

Projet musique :

- Projet dont le thème a été initié par les enseignants et mis en œuvre avec l'intervenante : écriture collaborative du projet, validé par l'IEN.
- Thème : découvrir les diverses cultures musicales à travers le monde
- Concerne l'ensemble des classes
- Présence de l'intervenante musique, Mme Marrocq, tous les mardis
- Créneau de 30 min à 45 min par classe
- Activités proposées : écoute musicale, pratique, chorale
- Coût : environ 900 euros par classe pour l'année
- Projet de présentation aux familles : à la fête des écoles

Spectacle offert par la CCVI : « Né quelque part »

- Lundi 4 novembre à la salle R. Avenet
- Public concerné : les 3 classes de CM1/CM2
- Artiste accompagné de sa contrebasse et de son ukulélé, récit ponctué de chansons
- Raconte le voyage de trois enfants syriens qui ont juré que rien ne les séparerait, inspiré d'un roman J'aime lire : « Les trois étoiles »

Projets de classes

CP + CP/CE1

- Intervenant CCVI sur le recyclage (3 séances)

CP/CE1

- Correspondance avec une classe de la Chapelle aux Naux

CM2

- Participation de tous les élèves de CM2 aux Petits Champions de la Lecture

Liaison CM2/6ème

- Au collège : séance sciences avec manipulation des outils (microscope...) / visite du CDI.
Repas au self du collège à confirmer.

10) La sécurité à l'école

Maintien du plan Vigipirate sécurité renforcée et risque d'attentat au moins jusqu'au 18/10/2019.

Mise à jour et transmission à la mairie et à l'Inspection des deux PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté)

- PPMS Risques Majeurs
- PPMS intrusion attentats

Ces PPMS déterminent :

- La structure de l'école : organisation matérielle et pédagogique
- Les liens avec l'extérieur
- Le déclenchement de l'alerte
- La mise en œuvre des mesures à prendre

Au cours de l'année scolaire, doivent être mis en place :

- Deux exercices incendie
- Deux exercices PPMS (*Plan Particulier de Mise en Sûreté*) dont un « intrusion attentat »

Le premier exercice incendie a eu lieu le 16/09/19 et s'est parfaitement déroulé avec des automatismes bien en place.

L'exercice PPMS intrusion attentat a été mis en œuvre le lundi 14 octobre en présence de M. Birocheau, responsable de la commission scolaire et de M. Meunier, DDEN. Lors de cet exercice, a pu être testé en condition, l'alarme installée fin 2018, et dédiée à l'alerte et au déclenchement du PPMS intrusion attentat. Un dysfonctionnement a pu être constaté, à savoir que les deux classes du fond du couloir au rez-de-chaussée n'ont pas entendu l'alarme. Le problème a été résolu le soir même par la municipalité, avec une correction du paramétrage. Une fiche de synthèse de cet exercice a été envoyée à l'inspection.

11) Point sur les travaux / investissements

a- Travaux / investissements réalisés

- Salle 3 : Peinture + achats et installation de petits meubles « casiers »
- Salle 2 + salle 7 : achat meubles
- Achat mobilier de classe (4 tables + 4 chaises / cycle 2)
- Subvention exceptionnelle : achat de manuels de lecture CP – CE1

b- Travaux / investissements prévus et à prévoir

- Travaux prévus

Destruction du local « matériel de sport » : 1^{ère} semaine des vacances de la Toussaint

Réaménagement nouvelle salle des maîtres : vacances de la Toussaint

- 5 intervenants (maçon / 3 090 €, plombier / 2 800 €, plaquiste / 6 985 €, électricien / 2 100 €, peintre / 2 055 €)
- Budget total de 17 030 euros

Création de deux toilettes supplémentaires à la place des douches (espace toilettes grande salle) dont le coût est estimé à 2 000 €.

Installation nouvelle table de tennis de table : livrée au local mairie, problème pour acheminer la table jusqu'à l'école (table en béton très lourde)

Store extérieur fenêtre salle 9 cassé : commandé

Installation de rideaux salle 7, côté couloir (reflet tableau numérique très gênant)

Porte garage à vélo : nécessité d'un système pour pouvoir la bloquer (ouverte), système à revoir

➤ Travaux à prévoir

Infiltration couloir rez-de-chaussée : changement ardoises pendant les vacances de la Toussaint

Impact + fissure vitre porte future salle des maîtres

Néons à changer salle 1

Salle 3 : prise défectueuse, plus de connexion Internet (TNI) / reste 2 X 2 blocs (meuble) à installer

Bouton chauffage salle 2 à réparer

Plaques plafond défectueuses (salle 9 et couloir rez-de-chaussée)

A plus long terme :

Peinture grille + portail

Réfection couloirs rez-de-chaussée

➤ Equipement informatique

Demande d'achat d'un vidéo projecteur pour les classes n'ayant pas de TNI.

Souhait de l'équipe de poursuivre l'équipement de l'école en TNI : pas d'achat de TNI prévu pour 2019, à voir sur le budget 2020.

12) Dates des prochains conseils d'école

Jeu 5 mars 2020 à 18 h 30

Vend 12 juin 2020 à 18 h

13) Intervention des représentants des parents d'élèves

Trous sur la route à l'entrée du parking

Rebouchés en partie. Le nécessaire sera fait.

Est-il prévu des achats ou des travaux pour les prochains épisodes canicule ?

Actions mise en place par la municipalité lors de l'épisode canicule de cet été :

- Achat d'un ventilateur par classe
- Installation d'un tuyau d'arrosage avec tourniquet dans la cour de l'école
- Mise à disposition de packs d'eau

Réponse des membres de la commission scolaire : l'école est ancienne et il faudrait réinvestir au niveau de l'isolation, ce qui représente un investissement très important, d'autant que la chaudière sera à changer au cours de ces prochaines années.

L'achat de brumisateurs ou l'installation de rafraîchisseurs dans un espace dédié peut être envisagée : à réfléchir. En revanche une installation climatisation est exclue (respect de l'environnement).

Vêtements qui restent dans la cour : mise à l'abri possible pour les week-end ?

Les représentants des parents d'élèves demandent s'il est possible que les élèves ramassent les vêtements de la cour chaque vendredi pendant une récréation. Les enseignants proposent de mettre en place un planning de service (une classe responsable par vendredi).

Dans certaines classes, les parents trouvent qu'il y a beaucoup de devoirs le soir ? Ne devait-il plus y avoir de devoirs à la maison ?

On ne doit plus donner de devoirs écrits depuis 1956, cependant les leçons, les poésies à apprendre, les mots à savoir écrire, l'entraînement à la lecture sont toujours autorisés et nécessaires.

Quel est l'intérêt de vidéos proposées via un qr code ? Est-il nécessaire de mettre les enfants devant un écran ?

Mme Barat-Charpentier et Mme Guingouain ont choisi cette année d'enseigner les mathématiques via la méthode MHM. C'est une méthode de mathématiques qui a été pensée et conçue par un inspecteur de l'Education Nationale. Il a créé les fiches des leçons, et, il a jugé utile, pour les familles qui le souhaitent, de proposer un lien vers une courte vidéo qui permet de visualiser la notion travaillée. Il n'y a aucun caractère obligatoire. Ce doit être appréhendé comme une source possible d'aide, comme un complément. Si les parents estiment que cela peut nuire à la santé de leur enfant, ils ont le choix de ne pas montrer la vidéo.

Qu'est-il mis en place quand un enfant est très perturbateur ?

Mme Morcillo relit l'extrait du règlement intérieur relatif au élèves perturbateurs (*article n° 8 : Droits, obligations et règles de vie*).

Dans un premier temps, l'équipe pédagogique rencontre la famille, puis une équipe éducative est mise en place au cours de laquelle des aménagements peuvent être mis en place, psychologue scolaire et médecin scolaire peuvent être sollicités, une information est faite auprès de l'IEP, qui peut prendre toute décision d'aménagement du temps scolaire ou de radiation pour réinscription dans une autre école.

Fin de la séance à 20h30

La directrice de l'école
Mme Morcillo

La secrétaire de séance
Mme Klein